

# Conditions générales

## Inscriptions

Le règlement doit être effectué avant la 1<sup>ère</sup> séance du stage.

Les tarifs comprennent : frais d'inscriptions, l'encadrement, le gilet de sauvetage et l'accès aux vestiaires et sanitaires.

**Pour les groupes, il est obligatoire de vérifier si les enfants savent nager ou ont passé le test de non panique avec succès avec un encadrant agréé (BEESAN ou BE voile).**

Les chèques vacances sont acceptés (sans rendu de monnaie).

## Annulation de séance

En cas d'intempérie la séance peut être remplacée (selon la météo) par une activité terrestre (exemple : atelier de nœuds)

Si plus de deux séances sont annulées, elles seront déduites du montant de la semaine.

## Agrément

La base Nautique du Bouil est agréée Jeunesse et Sport n° 85905

---

## Déclenchement des moyens de secours

En cas d'accident :

Prévenir un Permanent de l'Ecole de Voile : 02 51 33 42 46 ou canal 6

Prévenir les pompiers : 18

CROSS : 02 97 97 35 35 ou canal 16